



Les Lilas, le 26 avril 2019

Monsieur François DE RUGY

Ministre de la transition écologique et solidaire

Madame Jacqueline GOURAULT

Ministre de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales

Madame Elisabeth BORNE

Ministre des transports

Objet : Préavis de grève pour le 9 mai 2019

Mesdames les ministres, Monsieur le ministre d'Etat,

Depuis de trop nombreuses années déjà, nos ministères subissent de plein fouet la mise en œuvre de politiques libérales et de rigueur budgétaire.

Les demandes expresses de la société civile et des jeunes pour le climat et la biodiversité se multiplient mais dans les faits, l'environnement n'est toujours pas une politique prioritaire de votre gouvernement. Les politiques de transport tournent le dos aux solutions de transport durable au bénéfice de la concurrence et de la recherche de profit, avec des infrastructures de transports qui se dégradent. Et s'il fallait un marqueur de la cohésion des territoires, le mouvement de gilets jaunes en est le triste reflet avec une expression forte de colère ayant pour genèse les politiques d'habitat et d'abandon des services publics sur le territoire national.

Faut-il le rappeler, le bilan social 2017 récemment examiné en comité technique ministériel met en évidence la triste palme d'or de nos ministères sur les réductions d'effectifs (-2,9 %). A ces réductions d'effectifs et de moyens s'ajoutent les réorganisations successives des services et établissements publics, selon un interminable jeu de « dé-construction » qui laissent vos services exsangues et vos agents en perte de sens et de repères professionnels.

Malgré tout, et contrairement aux allégations du ministre de l'action et des comptes publics sur les temps de travail des agents publics, vos agents ne comptent pas leurs heures. La réalité de nos ministères, c'est que l'équivalent de 330 ETP est écrêté sur le périmètre des administrations centrales et déconcentrées au niveau régional. Chaque agent donne en moyenne 3 jours de travail non payés ! Par extension, et au regard des constats faits dans certains établissements publics, le volume d'heures fourni « gratuitement » par les agents publics de nos ministères est équivalent aux réductions d'effectifs subies !

La FSU réaffirme son attachement aux missions techniques de nos ministères, à la valeur et aux compétences de leurs agents au service des territoires et ne peut accepter la dégradation continue des missions de service public et de leurs conditions d'exercice. Elle exige l'arrêt du dénigrement des agents publics qui méritent bien au contraire une meilleure reconnaissance au sein de nos ministères !

Vient s'ajouter maintenant le projet de loi dit « de transformation de la Fonction publique » présenté au conseil des ministres du 27 mars dernier.

Dans sa grande sagesse, tenant compte des leçons de l'Histoire, le législateur avait conçu dans les années 80 un ensemble statutaire pour la fonction publique permettant de garantir l'intégrité des agents publics dans leurs fonctions, en les mettant à l'abri de toute pression.

Rien n'est immuable et des corrections sont toujours possibles pour améliorer le dispositif. Il a été modifié plus de 300 fois depuis 82-83 !

Ce n'est pas le cas du projet de loi dit « de transformation de la Fonction publique » qui va détruire cet édifice statutaire avec des mesures qui vont contribuer à :

- La dégradation de la défense des conditions de travail, avec la fusion des instances CT/CHSCT ;
- Moins de transparence et plus d'arbitraire dans la gestion des carrières des agents publics, avec la suppression de la majeure partie des compétences des CAP et des CCP ;
- Accroître l'insécurité et la précarité avec la généralisation du recours aux contractuels sur des durées déterminées, l'instauration de « positions normales d'activité » à durée déterminée dans certaines situations de gestion pour les fonctionnaires titulaires, la généralisation des ruptures conventionnelles de contrat pour les CDI, le transfert des agents en charge des missions y compris quand ces missions sont transférées au privé sans visibilité sur leur devenir, ...

Il constituera ainsi un outil au service de la destruction des services publics.

La FSU du MTES et MCTRCT, aux côtés des autres organisations syndicales, appelle les personnels des services et des établissements publics à s'opposer à ce mouvement de casse des services et des fonctions publiques en marche.

La FSU demande :

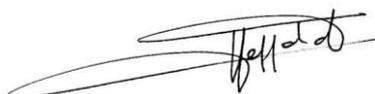
- Le retrait du projet de loi dit « de transformation de la Fonction publique » ;
- L'arrêt de toutes les restructurations dans les services et établissements de nos ministères telles qu'elles sont engagées à tout-va ;
- L'inversion des tendances des schémas d'emplois pour être en mesure de répondre aux politiques prioritaires de nos ministères ;
- La mise à plat de la filière technique et la construction d'une filière « environnement » complète.

En conséquence, nous vous prions de bien vouloir considérer la présente comme valant préavis de grève pour la journée du 9 mai 2019 ainsi que pour les nuitées en amont et en aval de celle-ci pour les agents travaillant en horaires décalés.

Veuillez agréer, Mesdames les ministres, Monsieur le Ministre d'Etat, l'expression de notre très haute considération.

Pour la FSU du MTES/MCTRCT

Le Secrétaire Général du Sne-FSU



Patrick SAINT-LEGER